conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® GT 6071 N

Version Date de révision: 3.0 15.10.2025

Numéro de la FDS: 400001009407

Date de dernière parution: 16.02.2023 Date de la première version publiée:

27.08.2015

Date d'impression 16.10.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ARALDITE® GT 6071 N

Numéro d'Enregistrement

REACH

: Polymer

Nom de la substance résines époxydes base de bisphenol A, poids molculaire

moyen >700 - <1100

No.-CAS : 25068-38-6

No.-CE : Polymère

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Composants époxy

mélange

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe) BV

Adresse Grijpenlaan 18

> 3300 Tienen Belgique

Téléphone : +41 61 299 20 41 Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de

FDS

: Global Product EHS AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:

> ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80 LILLE: 0 825 812 822

LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 32 36 36 PARIS: 01 40 05 48 48 RENNES: 02 99 59 22 22 STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47 EUROPE: +32 35 75 1234

France ORFILA: +33(0)145425959

ASIA: +65 6336-6011 China: +86 20 39377888 +86 532 83889090 India: + 91 22 42 87 5333

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® GT 6071 N

Version 3.0

Date de révision: 15.10.2025

Numéro de la FDS:

400001009407

Date de dernière parution: 16.02.2023 Date de la première version publiée:

27.08.2015

Date d'impression 16.10.2025

Australia: 1800 786 152 New Zealand: 0800 767 437 USA: +1 800-424-9300

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée. Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des veux. Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoguer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Provoque une irritation cutanée. Mentions de danger H315

> Peut provoguer une allergie cutanée. H317 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Prévention:

P261 Éviter de respirer les poussières.

Se laver la peau soigneusement après P264

manipulation.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:

consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver

avant réutilisation.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® GT 6071 N

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 16.02.2023 3.0 15.10.2025 400001009407

Date de la première version publiée:

27.08.2015

Date d'impression 16.10.2025

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom de la substance résines époxydes base de bisphenol A, poids molculaire

moyen >700 - <1100

No.-CAS : 25068-38-6

No.-CE : Polymère

Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS NoCE	Concentration (% w/w)	Facteur M, SCL, ATE
bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100	25068-38-6 Polymère	>= 90 - <= 100	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Traiter de façon symptomatique.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Protection pour les

secouristes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à

utiliser les vêtements de protection recommandés

Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les

yeux.

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime

de pratiquer le bouche à bouche.

En cas d'inhalation En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® GT 6071 N

Version 3.0

Date de révision: 15.10.2025

Numéro de la FDS:

400001009407

Date de dernière parution: 16.02.2023 Date de la première version publiée:

27.08.2015

Date d'impression 16.10.2025

En cas de contact avec la

peau

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

Enlever les lentilles de contact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

> Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation cutanée. Risques

> Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

: Eau pulvérisée

appropriés

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

Movens d'extinction

inappropriés

: Soyez prudent lorsque vous utilisez un jet d'eau à haut débit

car cela peut disperser et propager l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Pas d'information disponible.

Produits de combustion

dangereux

Oxydes de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques

d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® GT 6071 N

Version Date de révision: 3.0 15.10.2025

Numéro de la FDS: 400001009407

Date de dernière parution: 16.02.2023 Date de la première version publiée:

27.08.2015

Date d'impression 16.10.2025

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la : Éviter que le produit arrive dans les égouts.

protection de l'environnement Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour

l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et

des douches de sécurité sont proches des emplacements des

postes de travail.

Ventilation locale/totale Conseils pour une

manipulation sans danger

: Assurer une ventilation adéquate.

Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer

une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées.

Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané,

avec ce produit.

Éviter la formation de particules respirables. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Indications pour la protection :

contre l'incendie et

l'explosion

Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation

adéquate aux endroits où la poussière se forme.

SDS_FR-AM - - 400001009407

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® GT 6071 N

Version 3.0

Date de révision: 15.10.2025

Numéro de la FDS:

400001009407

Date de dernière parution: 16.02.2023 Date de la première version publiée:

27.08.2015

Date d'impression 16.10.2025

Mesures d'hygiène Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas

fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les

pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les

conteneurs

: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

en commun

Précautions pour le stockage : Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la

section 10 de cette FDS.

Pour en savoir plus sur la

stabilité du stockage

Température de stockage

recommandée

: Stable dans des conditions normales.

: 2 - 18 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du

visage

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Matériel caoutchouc butyle

Matériel Alcool éthylvinylique laminé (EVAL)

Matériel Caoutchouc nitrile

Matériel Néoprène

Matériel **PVC** Délai de rupture > 8 h

Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre Remarques

> signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® GT 6071 N

Version Da 3.0 15.

Date de révision: 15.10.2025

Numéro de la FDS: 400001009407

Date de dernière parution: 16.02.2023 Date de la première version publiée:

27.08.2015

Date d'impression 16.10.2025

perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques,

temps de contact).

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN

374 qui en dérive.

Protection de la peau et du

corps

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de

travail.

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence

d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

L'équipement doit être conforme à l'EN 14387

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs

organiques (A-P)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : solide

Forme : flocons

Couleur : clair

Odeur : inodore

Seuil olfactif : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Point de fusion : 70 - 75 °C

Point d'ébullition : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Inflammabilité : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, inférieure

/ Limite d'inflammabilité

inférieure

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, supérieure / Limite

d'inflammabilité supérieure

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Point d'éclair : > 200 °C

Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens, coupelle fermée

Température d'auto-

inflammation Température de décomposition : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

: > 200 °C

pH : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® GT 6071 N

Version 3.0

Date de révision: 15.10.2025

Numéro de la FDS: 400001009407

Date de dernière parution: 16.02.2023 Date de la première version publiée:

27.08.2015

Date d'impression 16.10.2025

Viscosité : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : < 0,001 g/l pratiquement insoluble (20 °C)

Solubilité dans d'autres

solvants

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Pression de vapeur : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité : 1,185 g/cm3 (20 °C)

Densité relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité de vapeur relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Caractéristiques de la

particule

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

9.2 Autres informations

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® GT 6071 N

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 16.02.2023 3.0 15.10.2025 400001009407 Date de la première version publiée:

27.08.2015

Date d'impression 16.10.2025

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 420

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par voie

cutanée

DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Composants:

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Voies d'exposition : Peau

Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 406

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® GT 6071 N

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 16.02.2023 3.0 15.10.2025 400001009407 Date de la première version publiée:

27.08.2015

Date d'impression 16.10.2025

Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: Des résultats positifs ont été obtenus dans certains

tests in vitro.

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo Type de cellule: Germe

Voie d'application: Oral(e)

Méthode: OCDE ligne directrice 478

Résultat: négatif

Type de cellule: Somatique Voie d'application: Oral(e) Dose: 0 - 5000 mg/kg

Méthode: OPPTS 870.5395

Résultat: négatif

Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Espèce Rat. mâle et femelle

Voie d'application Oral(e) 24 mois Durée d'exposition Dose 15 mg/kg 7 quotidien Fréquence du traitement

OCDE ligne directrice 453 Méthode

Résultat négatif

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Effets sur la fertilité Espèce: Rat, mâle et femelle

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité générale chez les parents: NOEL: 750 Poids corporel

mg / kg

Toxicité générale sur la génération F1: NOEL: 750 Poids

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® GT 6071 N

Version Da 3.0 15

Date de révision: 15.10.2025

Numéro de la FDS: 400001009407

Date de dernière parution: 16.02.2023 Date de la première version publiée:

27.08.2015

Date d'impression 16.10.2025

corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 416

Résultat: Aucun effet sur le fertilité et le développement

précoce de l'embryon n'a été observé.

Incidences sur le développement du fœtus Espèce: Lapin, femelle Voie d'application: Dermale

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 30 Poids corporel mg /

kq

Méthode: Autres lignes directrices Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Lapin, femelle Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 60 Poids corporel mg /

kq

Méthode: OCDE ligne directrice 414 Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Rat, femelle Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 180 Poids corporel mg /

kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414 Résultat: Aucune incidence tératogène.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité à dose répétée

Composants:

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEL : 50 mg/kg Voie d'application : Ingestion Durée d'exposition : 14 Weeks

Nombre d'expositions : 7 d

Méthode : Toxicité subchronique

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOEL : 10 mg/kg

Voie d'application : Contact avec la peau

Durée d'exposition : 13 Weeks Nombre d'expositions : 5 d

Méthode : Toxicité subchronique

Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® GT 6071 N

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 16.02.2023 3.0 15.10.2025 400001009407 Date de la première version publiée:

27.08.2015

Date d'impression 16.10.2025

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Evaluation : N'a pas de propriétés perturbatrices du système endocrinien.

Expérience de l'exposition humaine

Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

EgC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique

Inoculum: Eaux usées (effluents de l'usine de traitement des

eaux usées)

Concentration: 20 mg/l

Résultat: N'est pas biodégradable

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® GT 6071 N

Version 3.0

Date de révision: 15.10.2025

Numéro de la FDS:

400001009407

Date de dernière parution: 16.02.2023 Date de la première version publiée:

27.08.2015

Date d'impression 16.10.2025

Biodégradation: 5 % Durée d'exposition: 28 d

Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Stabilité dans l'eau Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 4,83 d (25 °C)

pH: 4

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 7,1 d (25 °C)

pH: 9

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 3,58 d (25 °C)

pH: 7

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Remarques: Eau douce

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Bioaccumulation Espèce: Poisson

Facteur de bioconcentration (FBC): 31

Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Répartition entre les

compartiments environnementaux : Koc: 445

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composants:

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Evaluation N'est pas persistant, bioaccumulable et toxique (PBT).

N'est pas très persistant et très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Composants:

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Evaluation : N'a pas de propriétés perturbatrices du système endocrinien.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® GT 6071 N

Version Date de révision: 3.0 15.10.2025

Numéro de la FDS: 400001009407

Date de dernière parution: 16.02.2023 Date de la première version publiée:

27.08.2015

Date d'impression 16.10.2025

12.7 Autres effets néfastes

Composants:

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Evaluation : N'est pas persistant, mobile et toxique (PMT).

N'est pas très persistant et très mobile (vPvM).

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes

réglementations locales, régionales, nationales, et

internationales.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® GT 6071 N

Version Date de révision: 3.0 15.10.2025

Numéro de la FDS: 400001009407

Date de dernière parution: 16.02.2023 Date de la première version publiée:

27.08.2015

Date d'impression 16.10.2025

IATA : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Cargo) : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Passager) : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le

transport.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

 Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes.

: Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

Numéro sur la liste 75: Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

Numéro sur la liste 78: Résines époxydes contenu en microparticules de polymère synthétique (SPM): 90 -100 %

Les microparticules de polymère synthétique fournies sont soumises aux conditions fi xées par l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® GT 6071 N

Version 3.0

Date de révision: 15.10.2025

Numéro de la FDS: 400001009407

Date de dernière parution: 16.02.2023 Date de la première version publiée:

27.08.2015

Date d'impression 16.10.2025

no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Non applicable

Maladies Professionnelles

Autres réglementations:

(R-461-3, France)

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

: 51

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information supplémentaire

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE. AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® GT 6071 N

Version 3.0

Date de révision: 15.10.2025

Numéro de la FDS: 400001009407

Date de dernière parution: 16.02.2023 Date de la première version publiée:

27.08.2015

Date d'impression 16.10.2025

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.